



VIGILANCE ORANGE FORTES PLUIES

Situation :

Meteo.nc annonce, une vigilance **Orange** en cours – fortes pluies/orages sur les communes de : **Bourail, Moindou, Farino, Sarraméa, La Foa, Boulouparis, Païta, Dumbéa, Mont-Dore, Yaté, Nouméa, Houailou, Canala, Kouaoua, Thio, Ile des Pins, Ouvéa, Lifou, Maré.**

Par ailleurs, Vigilance jaune :

- Vent violent sur les communes de Pouébo, Hienghène, Touho, Poindimié, Ouvéa, Lifou, Ponérihouen, Houailou, Kouaoua, Canala, Thio, Yaté, Maré, Ile des Pins, Païta, Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa.
- Fortes pluies/orages sur les communes de Hienghène, Touho, Poindimié, Ponérihouen, Pouembout, Poya.
- Forte houle sur les communes de Ouvéa, Lifou et Maré.

Conséquences possibles :

- Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables, sur l'ensemble des communes concernées.
- Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent localement provoquer des crues inhabituelles de creeks et fossés.
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et localement sur le réseau principal.
- Des coupures d'électricité peuvent se produire.



Informations et consignes à la population :

La sécurité civile appelle la population à la vigilance et à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites de la sécurité civile www.securite-civile.gouv.nc et de Météo-France Nouvelle-Calédonie www.meteo.nc, ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

Consignes préventives en cas de fortes pluies

- Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité.
- Ne franchissez pas, à pieds ou en voiture, les ravines ou les rivières en crues ou qui peuvent l'être soudainement ainsi que les radiers ou routes submergés.
- Ne pas entreprendre un sport ou un loisir de pleine nature et interrompre toute séance en cours.
- Tenez les enfants à distance des caniveaux, ravines et rivières qui peuvent à tout moment déborder
- Signalez votre départ, votre destination et votre arrivée à vos proches.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et constituez une réserve d'eau potable.
- Faites attention à l'eau du robinet qui est susceptible d'être impropre à la consommation au moins 48 h après l'arrêt des pluies.
- Dans tous les cas, si la situation de votre domicile l'exige (zone inondable, bordure de ravine...), prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, préparez-vous à l'évacuation éventuelle de votre domicile.
- Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et conformez-vous à leurs instructions.